

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 mai 2023

Publications de la Statistique publique (SSMSI et Insee) sur le thème des cambriolages

La **Statistique publique** publie pour la première fois une analyse des données territorialisées de cambriolages. Cette opération s'appuie sur une collaboration entre l'Insee et le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) portant sur des données communales produites par le SSMSI sur les cambriolages et tentatives de cambriolages de logements enregistrés par les services de police et de gendarmerie et sur l'expertise de l'Insee dans la description des territoires. Ce travail porte sur la période 2016-2022.

Dans ce cadre, sont publiées :

- une étude nationale de l'Insee et du SSMSI sur l'évolution des cambriolages depuis 2016, intitulée **Moins de cambriolages de logements depuis la crise sanitaire sur une majeure partie du territoire**, dans la collection *Insee Focus*.

- une étude nationale du SSMSI identifiant, toutes choses égales par ailleurs, parmi les caractéristiques des communes (sociales, économiques, démographiques géographiques et topographiques), celles qui sont le plus fortement liées à la fréquence des cambriolages de logements. Elle s'intitule **Davantage de cambriolages de logement enregistrés dans les communes urbaines, aisées et voisines de fortes inégalités sociales**, dans la collection *Interstats Analyse*.

- 11 études spécifiques des directions régionales de l'Insee pour les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse, Grand Est, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur, disponibles dans les collections régionales de l'Insee (*Insee Flash*).

Le SSMSI met également en ligne [une application de datavisualisation](#) de l'intensité des cambriolages en 2021 à l'échelle infracommunale pour les unités urbaines de plus de 100 000 habitants. Cet outil étend les résultats déjà publiés sur Paris, Lyon et Marseille à un plus grand nombre de communes dans un format directement consultable par le grand public.

En 2022, en France hors Mayotte, 211 400 cambriolages ou tentatives de cambriolages de logements ont été enregistrés par les services de police et de gendarmerie nationales, cela représente en moyenne 5,8 infractions pour 1 000 logements.

En 2020, année du début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le nombre de cambriolages baisse fortement, et ce quels que soient les niveaux de vie et les degrés de densité des communes. En hausse en 2022, ce nombre ne retrouve ou ne dépasse son niveau d'avant-crise que dans une vingtaine de départements, principalement dans l'ouest de la France.

Entre deux communes aux caractéristiques similaires, celle située dans une zone urbaine dense est susceptible d'enregistrer, en moyenne par an, 1,4 cambriolage de plus pour 1 000 logements que celle située en territoire rural périurbain. De même, un écart de niveau de vie médian de 1 % entre elles conduit potentiellement en moyenne, pour la commune la plus aisée, à un nombre de cambriolages par logement plus élevé de 0,7 ‰ sur un an. Un écart de 1 point dans la proportion de maisons parmi leurs logements conduit potentiellement en moyenne, pour celle qui concentre le plus de maisons, à un taux de cambriolages plus important de 0,06 ‰ sur un an. Enfin, si la première commune est située en dehors d'une zone montagneuse, elle est susceptible d'enregistrer en moyenne 1,3 cambriolage de plus pour 1 000 logements par an que la seconde localisée en zone montagneuse.

Retrouvez l'ensemble de ces publications sur les sites de l'Insee et du SSMSI :

- [Kévin Milin \(SSMSI\), Julien Silhol \(Insee\), « Moins de cambriolages de logements depuis la crise sanitaire sur une majeure partie du territoire » Insee Focus n° 299 , 16 mai 2023](#)
- [Kévin Milin « Davantage de cambriolages de logements enregistrés dans les communes urbaines, aisées et voisines de fortes inégalités sociale », Interstats analyse n°60 , SSMSI, 16 mai 2023](#)
- [Insee Flash régionaux](#)

À propos du SSMSI

Au sein du ministère de l'intérieur, le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, rattaché à la fois à la police et à la gendarmerie nationales. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public coordonné par l'Insee.

Créé fin 2014, le SSMSI a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public et des services du ministère des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance.

Comme les autres membres du service statistique public, il respecte un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Toutes les publications du SSMSI sont disponibles et téléchargeables en ligne sur son site internet

[SSMSI sur internet](#)

[SSMSI sur Twitter](#)

[SSMSI sur LinkedIn](#)

Contact presse : ssmsi-communication@interieur.gouv.fr